Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif ‘Petites villes de demain’



Le Gouvernement a lancé, via l’Agence nationale de la cohésion des territoires, un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d’€ dispensés jusqu’en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l’ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l’Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d’Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

> **“38% de la population française vit dans les petites communes“**

En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l’environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire et 53 en Provence-Alpes-Côte d’Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

Objectif

Objectif ? Accélérer l’attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s’appuyant sur la rénovation du centre-ville, l’écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s’être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l’Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document ‘Projet de territoire’ pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d’autres élus et acteurs locaux partout en France.

> **‘1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme’**

Dans le détail

Au total donc, les 3 milliards d’€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d’espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l’immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine…

Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d’accès aux services publics), d’ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l’investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés…) profitant à l’ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

> **'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'**

Les partenaires

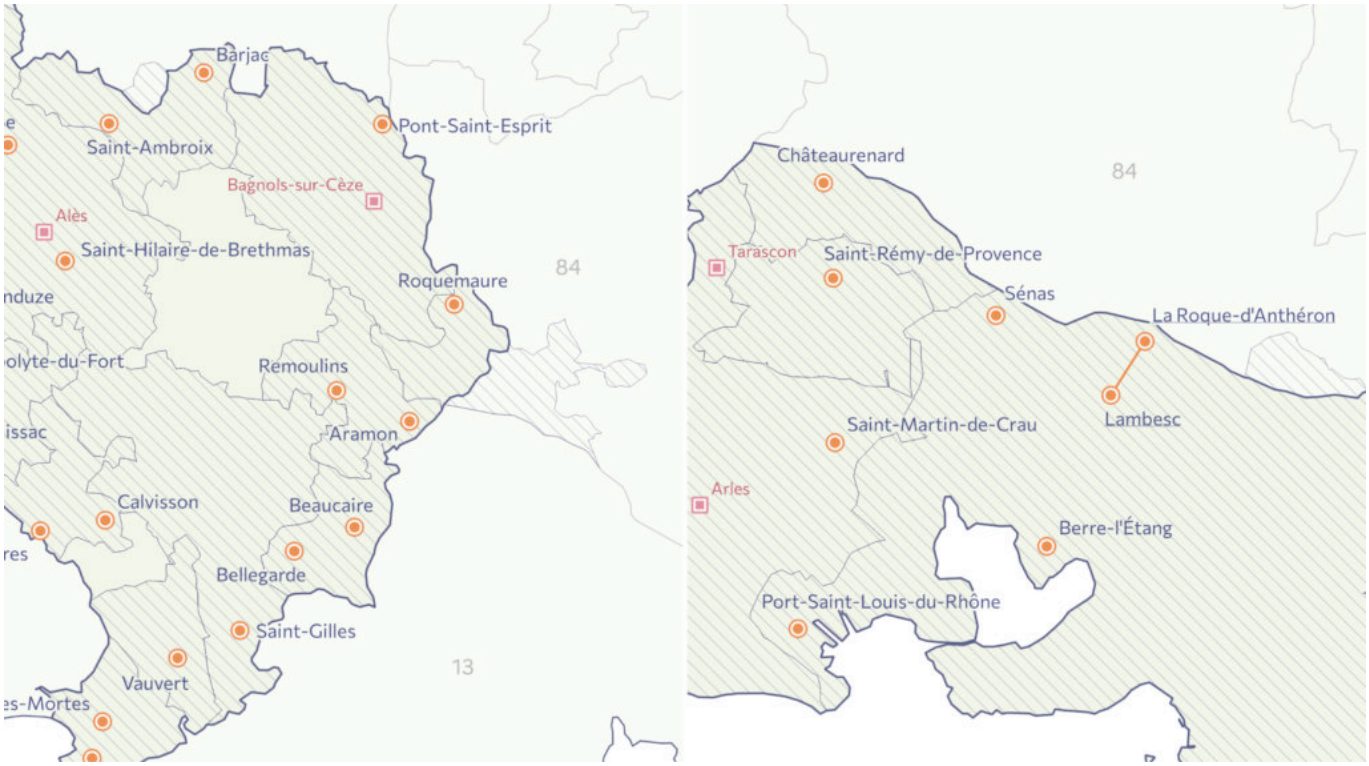
Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)…

En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après 'Action cœur de ville', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Chateaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

L'Ardèche

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

La Drôme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Petites villes de demain , explication en vidéo.

Mazan : une campagne de marquage routier jusqu'au 7 décembre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Jusqu'au lundi 7 décembre une campagne de marquage routier se déroule de nuit et de jour à Mazan. Les agents municipaux sont intervenus sur les chemins communaux comme La Peyrière, Faverand et Contras tandis qu'un prestataire extérieur a été mandaté pour refaire la signalétique routière du tour de ville, de la route de Carpentras et de la route de Pernes. Plusieurs équipes se relaient pour refaire les peintures routières, lignes médianes, bords de route, passages piétons, places de stationnement, etc. La ville en appelle à la vigilance des automobilistes pour rouler doucement et s'écarter de la distance réglementaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Mazan : un don de 2 000 € aux communes sinistrées des Alpes-Maritimes



Répondant à l'appel lancé par l'Association des maires de France début octobre, la Ville de Mazan fait un don de 2 000 € pour venir en aide aux communes dévastées par la tempête 'Alex'.

Le 2 octobre dernier, la tempête 'Alex' a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée et provoqué des inondations destructrices. Les dégâts se chiffrent à plusieurs centaines de millions d'euros. Dans un élan de solidarité, un compte bancaire a été mis en place par l'Association des maires de France, grâce auquel les fonds récoltés pourront aller immédiatement aux communes sinistrées. Ainsi, la Ville de Mazan a souhaité faire un don de 2 000 €. Ce dernier a fait l'objet d'une délibération votée en conseil municipal, à l'unanimité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Bibliothèque de Mazan : l'accès aux livres possible grâce au 'drive'



Malgré la fermeture de la bibliothèque de Mazan pour cause de reconfinement, il est toujours possible de récupérer des livres grâce au 'drive' opérationnel depuis le 9 novembre.

Les usagers peuvent réserver les documents par téléphone ou par mail aux horaires habituels d'ouverture de la bibliothèque ou bien réserver depuis le site www.bibliotheques.lacove.fr en se munissant de ses identifiants de connexion. Pour venir récupérer les documents après avoir convenu d'un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

rendez-vous, il faudra passer par le jardin de la bibliothèque en cochant la case ‘achats de fournitures’ sur l’attestation de déplacement.

A noter que les bibliothécaires de Mazan préparent également des ‘baluchons surprise’ sur des thèmes variés (pays lointains, merveilles de la nature, plongée dans l’Histoire, mystères littéraires…). Les retours de documents papier se font dans la boîte retour qui est installée devant le portail d’entrée principale. Les DVD et la presse doivent être retournés dans leur bibliothèque d’origine. Tous les prêts en cours ont été rallongés jusqu’au 1 er décembre. Les abonnements arrivant à échéance le 20/09 sont prolongés jusqu’au 5 janvier 2021.

Bibliothèque, 85 chemin des Collégiens. Mazan. bibliotheque@mazan.fr. 04 90 69 82 76.

Horaires d’ouverture :
Lundi : 9h-12h et 14h-18h30
Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30
Jeudi : fermé
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 10h-12h

Mazan : information sur la continuité des services pendant le confinement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Suite au reconfinement, la Ville de Mazan adapte le fonctionnement de ses services afin d'assurer la continuité du service public.

Accueil du public, état civil
L'accueil de la mairie reste ouvert au public aux horaires habituels en semaine, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. contact : mairie-mazan@wanadoo.fr ou au 04 90 69 70 19. L'entrée du public se fait par la place du 11 novembre.

Police municipale
Les agents continuent d'assurer la mission de sécurité des habitants et de maintien de l'ordre sur le domaine public. La police est joignable au 04 90 69 77 28.

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Le CCAS assure une permanence aux horaires d'ouvertures habituels. Les personnes fragiles ou leurs proches sont invités à se signaler au 09 63 60 90 36.

Services techniques
Les services techniques de la ville assurent les missions habituelles dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

Bibliothèque municipale
La bibliothèque Francine Foussa est fermée au public mais le service de prêt de livres reste ouvert. Un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

service de réservation par téléphone/mail et de récupération de documents va être organisé aux horaires d'ouverture habituels.

Programmation culturelle
La programmation est suspendue jusqu'au 1er décembre. Les personnes ayant acheté leurs places pour les Nuits musicales seront remboursées.

Marchés alimentaires
Les marchés hebdomadaires alimentaires du lundi et samedi matin sont maintenus.

Salles de réunion et équipements municipaux
Les salles de réunion municipales (Allée, la Poste, Masinsky, musique, amicale des retraités), les salles du pôle culturel Francine Foussa, la Boiserie, le Dojo Bruce Codron, le Cosec Léonce Barras, les stades et le tennis sont fermés.

Garderie périscolaire maternelle
A compter du lundi 2 novembre, l'accueil de la garderie périscolaire pour les maternelles se fait par le portail nord, chemin des écoliers. A noter que le centre de loisirs Pierre de Lune et la crèche Pirouettes restent ouverts.

Mazan : report du festival des 'Nuits Musicales'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Suite à l'annonce du confinement, l'équipe organisatrice des 'Nuits Musicales' a pris la décision de reporter le festival prévu ce weekend à une date ultérieure.

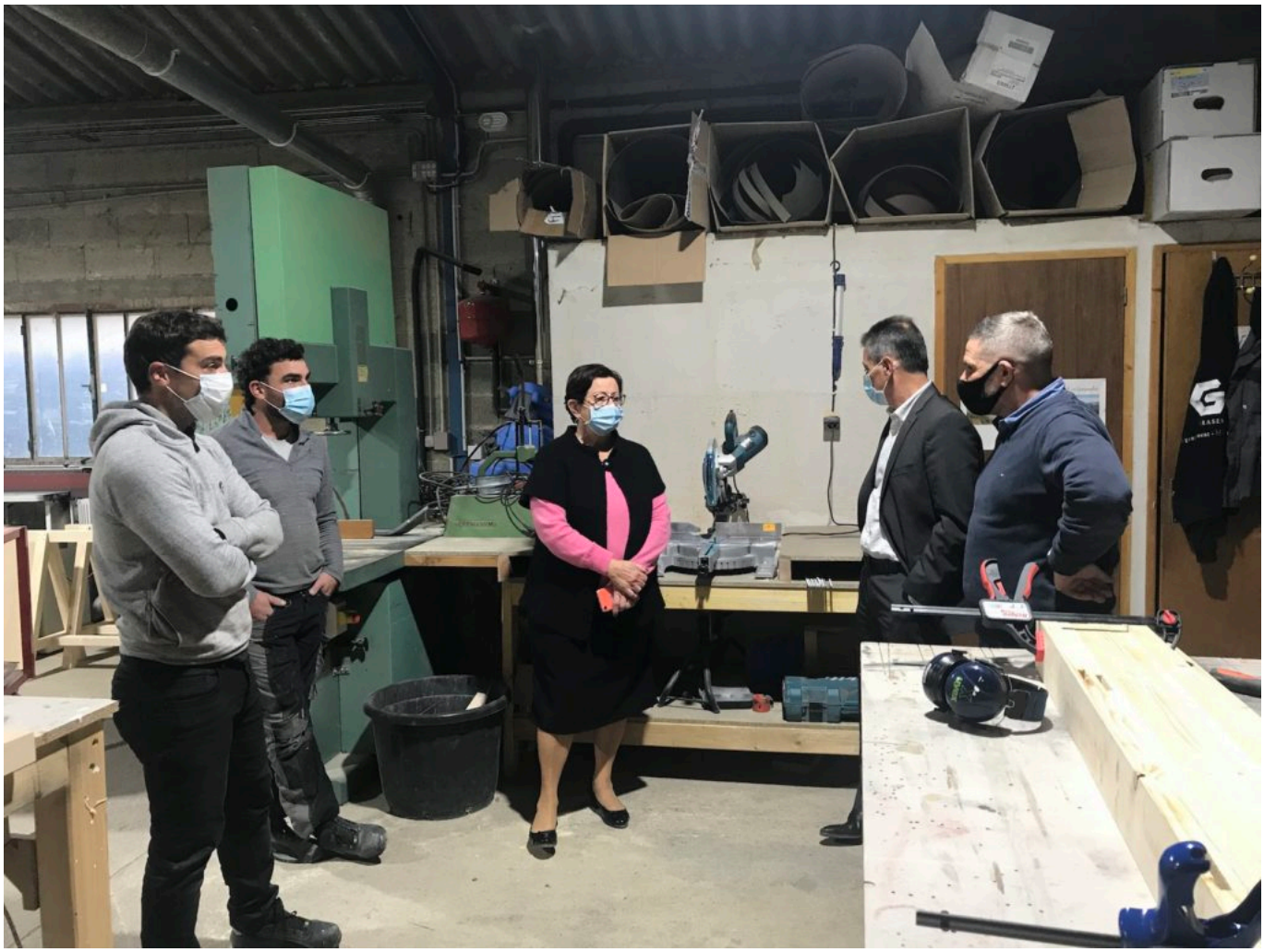
« Les décisions gouvernementales interdisent le maintien des concerts prévus dans le cadre du festival des Nuits Musicales de Mazan qui devait se tenir entre le 29 octobre et le 1er novembre y compris celui de ce soir jeudi 29 octobre à Crillon-le-Brave. En accord avec les partenaires et les artistes nous reportons cette édition. Nous avons pu réaliser plusieurs rencontres pédagogiques entre le Consort Brouillamini et les écoles de Mazan, un projet de sensibilisation musicale qui a commencé dès le mois de septembre a été clôturé par deux concerts-découverte destinés au jeune public à la Boiserie de Mazan » déclarent dans un communiqué Bertrand Biette, président du festival, et Bruno Procopio, directeur artistique.

Les places achetées pour les concerts vont être remboursées. Pour les places achetées en mairie de Mazan, il faut contacter le service communication au 04 90 69 70 19. Pour les places achetées en ligne sur 'ticketmaster', les personnes devraient recevoir un mail leur indiquant la procédure à suivre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Cove : Jacqueline Bouyac à la rencontre des maires de Saint-Pierre-de-Vassols, Crillon-le-Brave, Modène et Mazan



Suite à ses engagements formulés lors de son élection en juillet dernier, Jacqueline Bouyac, présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), poursuit ses rencontres avec les maires et les élus de l'intercommunalité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Après avoir rencontré les maires de huit communes de l'agglo, Jacqueline Bouyac s'est rendue mardi 20 octobre dans les communes de Saint-Pierre-de-Vassols, Crillon-le-Brave et Modène où la présidente a pu visiter Grases Agencement Menuiserie, une entreprise en pleine expansion spécialisée dans le mobilier contemporain et les cuisines design. Lundi 26 octobre, lors de sa rencontre avec le maire de Mazan, Jacqueline Bouyac, accompagnée de deux délégués communautaires, s'est rendue sur le chantier de la Zone du Piol II dont la livraison définitive est prévue avant la fin de l'année.

Ayant annoncé vouloir faire de la proximité une priorité de sa mandature, Jacqueline Bouyac souhaite échanger sur les synergies à développer entre la Communauté d'agglomération et les communes et conforter la place centrale des communes et des élus au sein de la Cove. Les prochaines visites sont prévues mercredi 4 novembre à Aubignan et Loriol-du-Comtat.

Mazan : 2e édition des nuits musicales



À la fin du mois d'octobre, la commune de Mazan accueillera la 2e édition du festival Les nuits musicales. Au programme, 5 jours de concerts rythmés par différents styles musicaux. En collaboration avec le label de musique classique Paraty, le festival mêlera les musiques baroque, classique et romantique jouées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

avec des instruments d'époque. L'événement se déroulera dans la salle de spectacle La Boiserie et dans les domaines viticoles alentours.

Les concerts réuniront des grands interprètes et des jeunes talents. L'objectif principal du festival est de créer, petit à petit au fil des éditions, une académie pour les jeunes des conservatoires supérieurs du monde. L'événement permet également d'initier les enfants et les adolescents des établissements scolaires de Mazan à la musique grâce à deux concerts pédagogiques destinés à 300 élèves.

Jeudi 29 octobre au dimanche 1er novembre. 18 €. Gratuit pour les -18 ans et les étudiants. La Boiserie. 150, chemin de Modène. Mazan. www.nuitsmusicalesmazan.com

Le centre historique de Mazan à l'honneur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, l'association Culture et Patrimoine organise des visites guidées gratuites dans le centre historique de Mazan samedi 19 et dimanche 20 septembre.

Ce sera ainsi l'occasion pour les visiteurs de plonger au cœur du Mazan médiéval à travers ses nombreux vestiges du Moyen-Age et d'en apprendre davantage sur l'histoire de ses coseigneurs, ses grandes familles et ses hommes illustres. Plusieurs rendez-vous seront donnés ensuite au Château de Mazan par le propriétaire des lieux afin de découvrir cette prestigieuse bâtisse du 18ème siècle ayant appartenu à la famille du Marquis de Sade, aujourd'hui entièrement restaurée dans l'esprit des hôtels particuliers de cette époque. À noter que 10 personnes maximum sont autorisées lors des visites et le port du masque est obligatoire.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre.
A 14h30 : visite guidée en plein air Mazan médiéval avec l'association Culture et Patrimoine. Rendez-vous directement devant l'Office de tourisme.
A 11h, 14h30 et 16h30 : Visite du Château de Mazan par le propriétaire. Uniquement sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

réservation auprès du Château de Mazan au 04 90 69 62 61.